

Carte d'identité

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE TITRE D'IDENTITÉ

Le service numérique de prise de rendez-vous de la Ville de Meaux vous proposera l'ensemble des rendez-vous disponibles sur les trois prochaines semaines.

Sélectionnez le lieu où vous souhaitez prendre votre rendez-vous :

Si tous les créneaux sont pris, n'hésitez pas à vous reconnecter régulièrement, en effet des créneaux se libèrent fréquemment !

En cas de difficultés dans vos démarches nous nous invitons à joindre le 01 60 09 97 29 du lundi au vendredi, le matin de 9h00 à 11h00.



ATTENTION

Le Centre d'Expertise et de Ressources des Titres nous informe que le traitement des **demandes de changement d'adresse sur CNI ou passeport** est momentanément **suspendu**.

Veuillez reporter cette démarche, non obligatoire, ultérieurement.

Merci de votre compréhension

REEMPLIR UNE PRE-DEMANDE EN LIGNE

Vous pouvez remplir une pré-demande en ligne et vous acquitter du timbre fiscal lors de votre saisie ou bien sur le site timbres.impots.gouv.fr ou dans un bureau de tabac ou dans un centre des impôts.

[Réaliser une pré-demande de carte d'identité en ligne](#)

SE PRESENTER AU RENDEZ-VOUS

Le jour du rendez-vous, vous présenterez la pré-demande imprimée de carte d'identité, muni des pièces justificatives.

Attention :

Présentez-vous à l'heure à votre rendez vous

La présence du bénéficiaire au dépôt de la demande de carte d'identité est obligatoire

Les mineurs, dont la présence est obligatoire, doivent venir accompagnés d'un représentant légal

Tout dossier incomplet sera refusé et un nouveau rendez-vous sera planifié.

Vous avez besoin d'un accueil particulier lié à un handicap ou à la santé ? n'hésitez pas à joindre le 01 60 09 97 00, un traitement personnalisé de votre demande sera mis en place !

PIÈCES À FOURNIR

ATTENTION : LE DOSSIER DEVRA ÊTRE CONSTITUÉ DES ORIGINAUX ET DES COPIES DES PIÈCES DEMANDÉES, Y COMPRIS LES JUSTIFICATIFS DÉMATÉRIALISÉS. TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ ET UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS SERA PLANIFIÉ

EN CAS DE PREMIERE DEMANDE OU DE RENOUVELLEMENT

L'acte de naissance n'est pas nécessaire si la commune de naissance a adhéré à la dématérialisation des actes d'état-civil

Une planche de photographie d'identité de moins de 6 mois et parfaitement ressemblante, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm), norme ISO/IEC 19794-5:2005, **en couleur, fond uni de couleur claire (bleu clair ou gris clair) le fond blanc est interdit**. La norme est expliquée sur le site service.public.fr
Carte d'identité (renouvellement). L'acte de naissance n'est pas nécessaire si la commune de naissance est dématérialisée pour une première demande.

Décret de naturalisation, titre de circulation, certificat de nationalité (naturalisation).

Acte de mariage de moins de trois mois pour apposition du nom d'épouse ou la copie du livret de famille.

Un justificatif de domicile ou de résidence de moins d'un an à votre nom et prénom

une quittance récente de loyer ou une attestation d'assurance du logement, d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (+ photocopie).

Pour les mineurs :

Pièce d'identité du parent présent (+ photocopie).

Si le mineur souhaite conserver le nom d'usage : autorisation des père et mère + la photocopie de la carte d'identité nationale des père et mère.

En cas de divorce et de séparation : la photocopie du jugement de divorce, justificatif sur la garde des enfants, photocopie de la pièce d'identité et du justificatif du domicile du parent non présent.

EN CAS DE PERTE ET/OU DE VOL

En complément des pièces à fournir ci-dessus

Une photographie d'identité de moins de 6 mois et parfaitement ressemblante, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm), norme ISO/IEC 19794-5:2005, **en couleur, fond uni de couleur claire (bleu clair ou gris clair) le fond blanc est interdit**. La norme est expliquée sur le site service.public.fr

La déclaration de perte est à établir au commissariat ou au guichet lors du dépôt de la demande.

Un titre en cours de validité ou périmé de moins de deux ans (carte nationale d'identité ou passeport suivant le cas), ou un acte de naissance de moins de 3 mois.

Un timbre fiscal de 25 euros pour la carte d'identité. Vous pouvez acheter le timbre fiscal, lors de la pré-demande en ligne, sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>, dans un bureau de tabac ou dans un Centre des Impôts.

RETIRER SON TITRE D'IDENTITE

Tout titre d'identité doit être retiré dans un délai de 3 mois à compter de sa mise à disposition (réception par le service dans lequel la demande a été déposée et envoi du SMS).

Passé ce délai, le titre sera automatiquement détruit, sans possibilité de remboursement. Ce délai est fixé par l'État et la Ville de Meaux ne peut en aucun cas le prolonger.

Attention : Si le bénéficiaire du passeport est âgé de 12 à 18 ans, il doit se présenter avec l'un des titulaires de l'autorité parentale (père, mère, tuteur légal) pour retirer son titre.

Pour les enfants de moins de 12 ans, le passeport peut être retiré par l'un des titulaires de l'autorité parentale.

EFFECTUER MA DÉMARCHE



SERVICES MUNICIPAUX

Direction de la Citoyenneté et des démarches Administratives

2, Place de l'Hôtel de Ville - Jacques Chirac
77100 Meaux

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Jeudi : 13h30 à 17h00

Le samedi matin : 9h00 à 12h00

01 60 09 97 00

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)



STRUCTURE MUNICIPALE

Mairie de quartier de Dunant

36, avenue Dunant
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 83 69 03 30

[Itinéraire](#)



STRUCTURE MUNICIPALE

Mairie de quartier de Beauval

Centre commercial la verrière
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 60 09 12 12

[Itinéraire](#)

Enregistrement audio de la démarche «Carte d'identité», à destination des personnes non voyantes et malvoyantes et pour toutes les personnes empêchées de lire :

<https://www.ville-meaux.fr/mes-demarches-et-infos-pratiques/papiers-et-citoyennete/etat-civil-et-formalites/carte-didentite?isPrint=1>



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux